

Vendredi 25 janvier 2019

Plaine de la Ronce : aménagements et renforcement de l'accessibilité au pôle d'emplois

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les compétences en matière de développement économique de la Métropole Rouen Normandie sont renforcées puisqu'elle à la charge de la totalité des parcs d'activités économiques, dont ceux auparavant gérés par les communes, soit plus de 70 parcs, sur 3 000 hectares de surface, dédiés à l'emploi. En mutualisant son action sur l'ensemble des parcs, la Métropole contribue à la qualité et la sécurité des voiries et de l'éclairage public favorisant l'attractivité de ces pôles d'emplois. Le parc d'activités de la Plaine de la Ronce, situé au nord de Rouen, connaît un développement croissant. La Métropole renforce son accessibilité en renforçant la desserte de transport en commun, en créant un nouveau P+R, et un giratoire et en envisageant de nouveaux ouvrages de voirie.



Vue aérienne de la Plaine de la Ronce © Rouen Normandie Aménagement

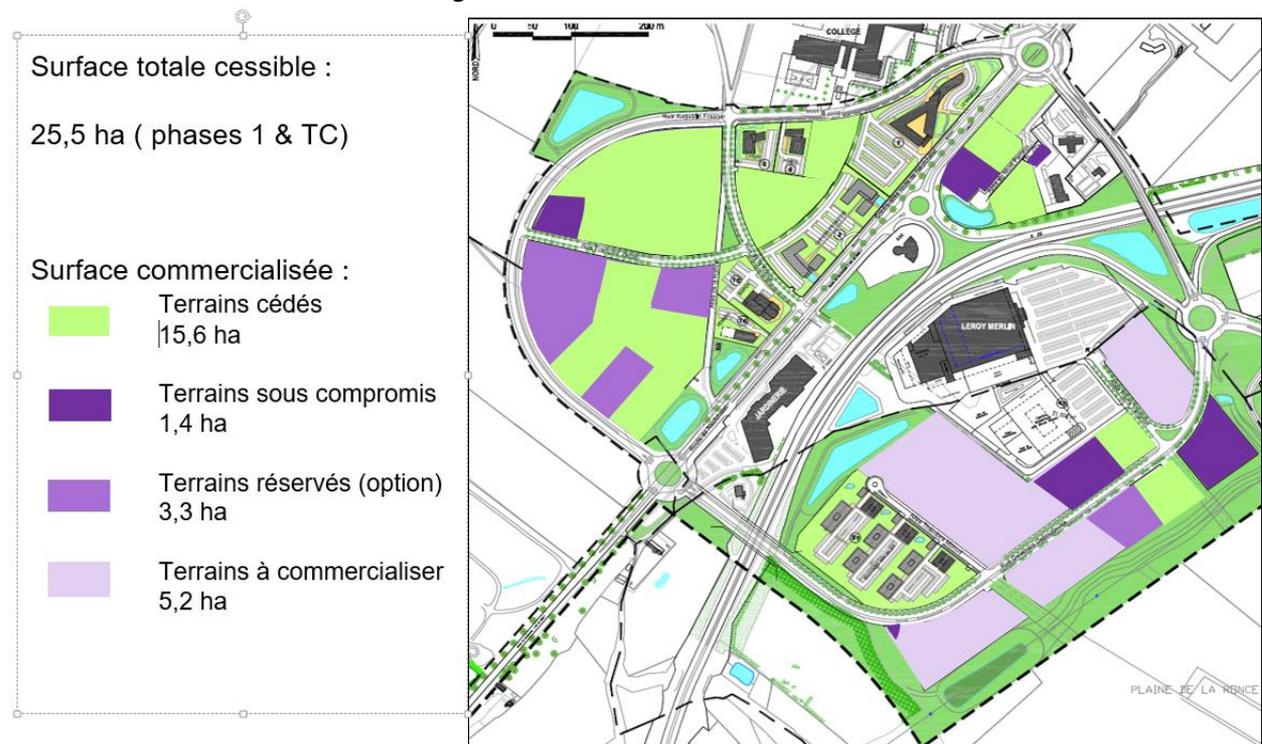
La Plaine de la Ronce, une zone d'activité économique en pleine extension

Situé sur le plateau nord de la Métropole, le long de l'A28, à 10 minutes du centre-ville de Rouen, les 100 hectares de la Plaine de la Ronce sont principalement dédiés à l'accueil d'activités tertiaires innovantes (165 000 m²). Le parc d'activités qui s'étend sur les communes de Bois-Guillaume, Isneauville, Saint-Martin-du-Vivier et Fontaine-sous-Préaux, est l'un des pôles de développement économique les plus ambitieux de la Métropole. Il devrait, à terme, permettre de créer entre 4000 et 8000 emplois. Il fait partie d'un programme économique ambitieux élaboré par la Métropole et ses partenaires, le Département de Seine-Maritime et la Région Normandie, pour lequel sont alloués au total plus de 130 millions d'euros, projet cofinancé par l'Union européenne.

Nombre d'entreprises et d'emplois

55 entreprises
1651 emplois

Aménagement de la Plaine de la Ronce



Des aménagements dans le respect du développement durable

Débutés en avril 2009, les aménagements réalisés par la Métropole sont aujourd'hui achevés. Ils s'intègrent dans une démarche de développement durable très ambitieuse :

- Ils sont en accord avec l'environnement paysager des communes : vastes zones vertes, haies bocagères, massifs forestiers.
- Pour l'entretien des parcelles, la gestion différenciée est privilégiée. Il s'agit de laisser certains espaces en prairie d'aspect plus « champêtre ». Ce mode d'entretien permet de limiter les dépenses, de préserver la biodiversité en offrant des zones de refuge pour la faune et la flore et de protéger les ressources naturelles.
- Gestion des eaux pluviales à la parcelle pour prévenir les risques d'inondation

Une accessibilité renforcée

Situé sur le plateau nord de Rouen, le parc bénéficie d'une accessibilité directe via l'autoroute A 28 et en septembre 2019 d'une desserte par la ligne de bus F1.

- **Prolongement de la ligne F1 et création d'un parking P+R**

Le projet d'amélioration de la ligne F1 nord s'inscrit dans le cadre de l'Arc Nord-Sud qui comprend également la réalisation de la ligne T4 entre le Zénith et Boulingrin et de 2 parkings P+R, l'un au Zénith au terminus de la ligne T4, le second à la Plaine de la Ronce, au futur terminus de la ligne F1.

Il consiste à améliorer l'offre de mobilité sur la route de Neufchâtel en renforçant l'attractivité de la ligne F1 et en offrant des aménagements cyclables. Par ailleurs, il prévoit également sur certains secteurs une requalification plus complète des espaces à travers des opérations d'effacement des réseaux aériens ou encore un traitement paysager de l'espace. Ce projet est décomposé en plusieurs opérations, phasées dans le temps, entre la rue de la Prévoyance à Rouen et le parc d'activité de la Plaine de la Ronce à Isneauville.

Les travaux ont débuté en juin 2018 par la côte de Neufchâtel à Rouen. Ils se poursuivront tout au long de l'année 2019 jusqu'à l'hôtel de ville de Bois-Guillaume d'une part, et sur la section entre l'Institut Rey à Bois-Guillaume et la Plaine de la Ronce à Isneauville d'autre part.

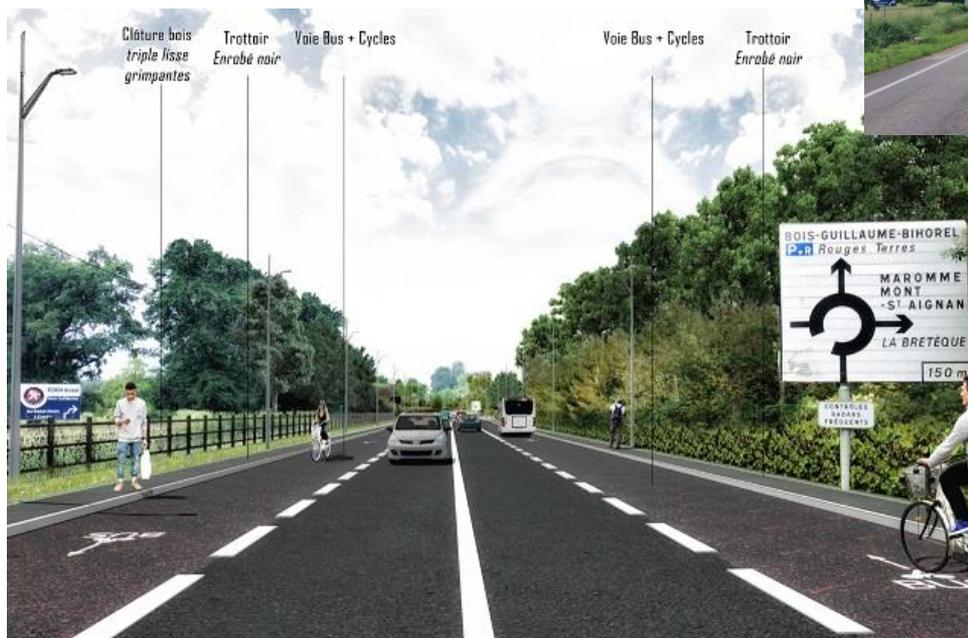
Sur cette section, le projet consiste à aménager la RD 928 depuis le P+R des Rouges-Terres à Bois-Guillaume, actuellement terminus de la ligne F1, jusqu'au rond-point Lucie Aubrac situé dans la partie septentrionale de la ZAC de la Plaine de la Ronce. Il intègre pleinement les modes doux de déplacement avec l'aménagement d'une piste cyclable entre l'Institut Rey et le P+R des Rouges Terres.



Les principes d'aménagement sont les suivants :

- ✓ Elargissement de la chaussée pour l'intégration de sites propres bilatéraux (hors giratoire) pour les transports collectifs urbains et de deux nouvelles stations au niveau de la Jardinerie Truffaut et du Terminus Lucie Aubrac.
- ✓ Déploiement d'aménagements cyclables sous la forme de couloirs bus-vélos, de pistes cyclables pour le franchissement des giratoires et d'un double sens cyclable au niveau de la contre-allée de la route de Neufchâtel.
- ✓ Création de cheminements piétons de part et d'autres de la chaussée.
- ✓ Reprise et extension de l'éclairage public.
- ✓ Intégration du projet dans l'identité paysagère de la ZAC.
- ✓ Création d'un P+R à proximité du terminus Lucie Aubrac.
- ✓ Création et dévoiement de réseaux (électricité, eau potable, assainissement..)

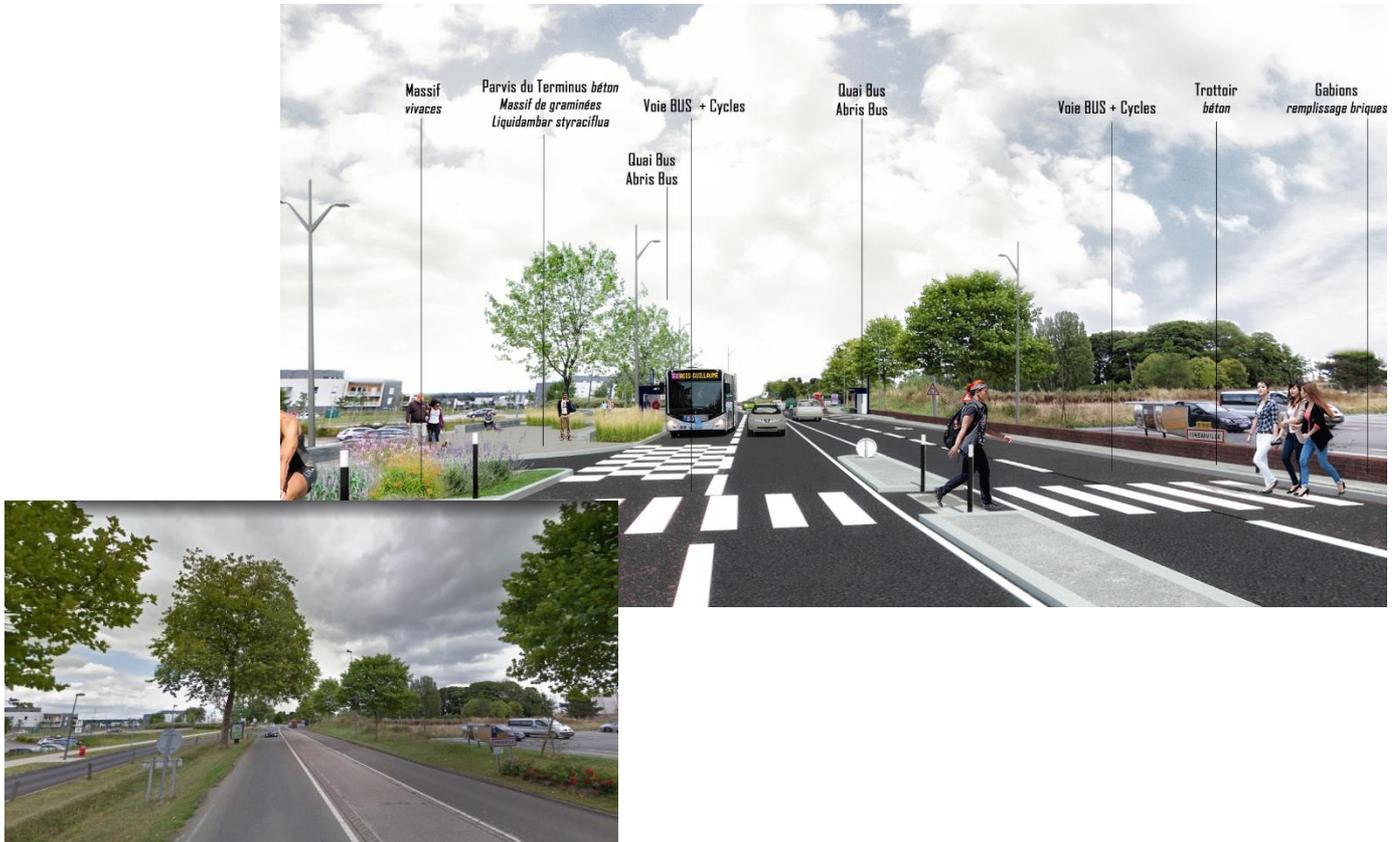
Profil type section Rouges Terres – nouveau giratoire



Profil type au niveau
de la jardinerie



Profil type au niveau du terminus



Ces travaux ont démarré le 15 octobre 2018 et s'achèveront à la fin du mois d'août 2019 pour une mise service de la ligne F1 jusqu'à Isneauville à la rentrée de septembre.

- **Shunt routier route de Neufchâtel – rocade nord (sens nord-sud)**

Les travaux de prolongement de la ligne F1 s'accompagneront d'un shunt routier depuis la route de Neufchâtel vers la RD 1043 permettant de soulager les conflits de flux au niveau du rond-point des Rouges-Terres. Les études de circulation ont montré que la grande majorité des flux en provenance d'Isneauville se dirigeait vers la RD 1043. La congestion à l'approche de ce giratoire aux heures de pointes devrait donc chuter assez fortement à l'ouverture de ce shunt.

- **Projet de Bretonne de sortie A28 Rouges Terres et trémie**

La Métropole a lancé les études de faisabilité pour la réalisation d'une bretelle de sortie de l'A28 dans le sens nord sud en direction du rond-point des Rouges Terres. Cette bretelle devra être dimensionnée en fonction de l'évolution des circulations sur le secteur. En particulier la réalisation de l'A28-A13 par l'Etat est susceptible d'engendrer des flux de circulation qu'il sera nécessaire de prendre en compte.

- **Franchissement A28**

Le pont de franchissement sur l'A28 qui relie l'est et l'ouest de la ZAC de la Plaine de la Ronce est aussi en phase d'études. S'agissant d'un investissement lourd et complexe (franchissement d'autoroute) il ne pourra pas être réalisé en même temps que la bretelle de sortie de l'A28 qu'il est prévu de traiter prioritairement.

La dynamique des Parcs d'activités de la Métropole

La politique d'aménagement de zones d'activités à haute qualité de services et attractives par leur exemplarité environnementale, pour accueillir de nouvelles entreprises, est le premier levier d'intervention de la Métropole pour devenir le territoire référence pour l'accueil, la création et l'accompagnement des entreprises.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les compétences de la Métropole en matière de développement économique sont renforcées puisqu'elle gère la totalité des Parcs d'Activités Économiques des communes, soit plus de 70 parcs sur 3 000 hectares de surface dédiés à l'emploi. Si l'enjeu de l'aménagement économique est fort, **la Métropole agit pour la restructuration et la rénovation des espaces publics en consacrant 3 M€ par an sur 5 ans pour le réaménagement, la réfection des voiries et des trottoirs ainsi que pour l'éclairage public des parcs d'activités.**

Ses actions s'inscrivent dans 2 axes principaux :

- L'aménagement des nouvelles zones pour renforcer les grandes concentrations économiques : le développement de Seine Sud, Parc de la Plaine de la Ronce, la zone du Malaquis...
- La rénovation des parcs existants pour améliorer leur attractivité.

En mutualisant son action sur l'ensemble des parcs, la Métropole contribue à améliorer la qualité et la sécurité des voiries et de l'éclairage public. Son action se complète par un **ambitieux programme de signalétique des parcs d'activités métropolitains qui sera déployé en 2019.**

Contacts

Marion FALOURD

Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie

02 32 12 23 16 / 06 16 21 38 54

marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr